

# Expériences du Niger dans l'aménagement des bas-fonds



**ATELIER SUR LA « VALORISATION AGRICOLE ET L'AMENAGEMENT DES ZONES  
DE BAS-FONDS ET PETITES PLAINES INONDABLES EN AFRIQUE DE L'OUEST »  
OUAGADOUGOU DU , 12 AU 13 JUIN 2019**

# Plan de présentation

1. Contexte
2. Vulnérabilité du Niger aux effets des changements climatiques
3. Importance accordée aux aménagements et à la valorisation des bas-fonds au Niger
4. Principaux acquis /succès, connaissances et savoir-faire, innovations, éléments de méthode) en la matière
5. Cadres d'intervention dans l'approche « aménagement des bas-fonds
6. Les principales difficultés rencontrées
7. Capitalisation et partage des expériences sur les bas-fonds au Niger
8. Eléments de durabilité et de viabilité des investissements en matière d'aménagement et valorisation des bas-fonds
9. Perspectives



## 2. Vulnérabilité du Niger aux effets des changements climatiques

- Forte dégradation des écosystèmes nigériens suite aux sécheresses et l'évolution démographique
- Forte pression sur les ressources naturelles constitue une source de conflits entre les différents usagers des ressources naturelles.
- Une plus grande fréquence des événements (sécheresses, inondations ,crises alimentaires, etc.).

Ces tendances mettent la population nigérienne en situation de vulnérabilité croissante d'où la nécessité d'une valorisation optimale de l'eau et la diversification des modes d'exploitations.



### **3. Importance accordée aux aménagements et à la valorisation des bas-fonds au Niger**

Les aménagements des bas-fonds s'inscrivent dans la stratégie nationale notamment l'axe1 de l'I3N et du Programme 6 du du PDES 2017-2021 du Niger qui prévoient les actions prioritaires suivantes:

- Adoption d'une Stratégie de Petite Irrigation au Niger ( SPIN)
- Mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires de l'I3N à travers:
  - Mobilisation des eaux pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques (retenue colinéaires, seuils d'épandage, seuils d'écrêtage, seuils filtrants) à travers la construction/réhabilitation de 997 ouvrages de mobilisation des eaux dont 384 seuils.
  - A l'Horizon 2020: Porter les superficies sous irrigation à 358 000 ha dont 200 000 ha en maitrise totale et 158 000 ha en décrue
  - Réhabilitation et restauration de 1 250 000 ha de terres dégradées en vue de la protection du potentiel productif;
  - Approche GIRE à travers le Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Eaux (PANGIRE) adopté en 2017 et mis en œuvre

# 4. Acquis/succès, connaissances et savoir-faire, innovations en aménagement des bas-fonds

- Existence d'une diversité de modèle d'aménagement de basfonds (Seuils en gabions, en maçonnerie de pierre, Seuils mixtes: gabions et terre compactés, petites retenues colinéaires, correction des pentes);
- Une bonne maîtrise de la conception des ouvrages (Services techniques de l'Etat, Cabinet privés)
- Une bonne maîtrise de la réalisation des ouvrages par les Entreprises ( PME, Communautés villageoises( HIMO)) ;
- Existence de structures locales pour assurer la maintenance et la durabilité des ouvrages (Comités de gestion, brigade d'entretien, maçons gabionneurs)
- Longue expérience dans l'utilisation des technologies adaptées et peu onéreuses pour la petite irrigation.
- Disponibilité d'une variété de technologies et équipements de captage, d'exhaure et de distribution de l'eau :
  - puits cimentés à faible coût
  - les forages à la tarière,
  - Les groupes motopompes , les pompes à motricité humaine, pompes immergées solaires etc.
  - Réseaux californiens, le goutte à goutte , les micro-persseurs
  - Canaux revêtus en bétons ou films plastiques



# 5. Cadres d'intervention dans l'approche « aménagement des bas-fonds »

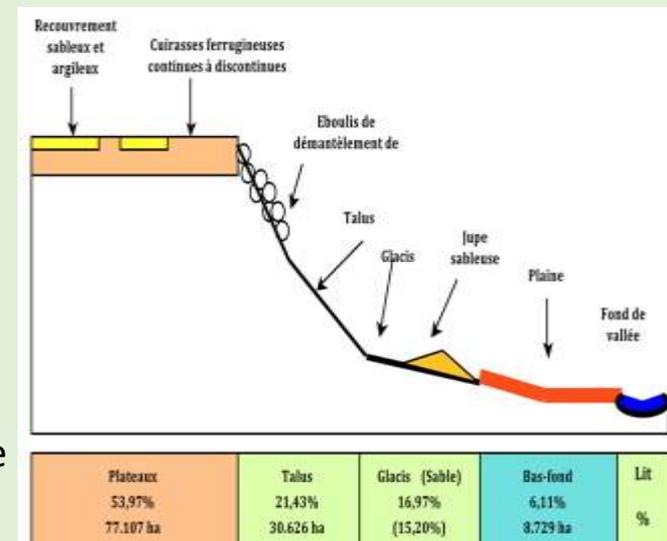
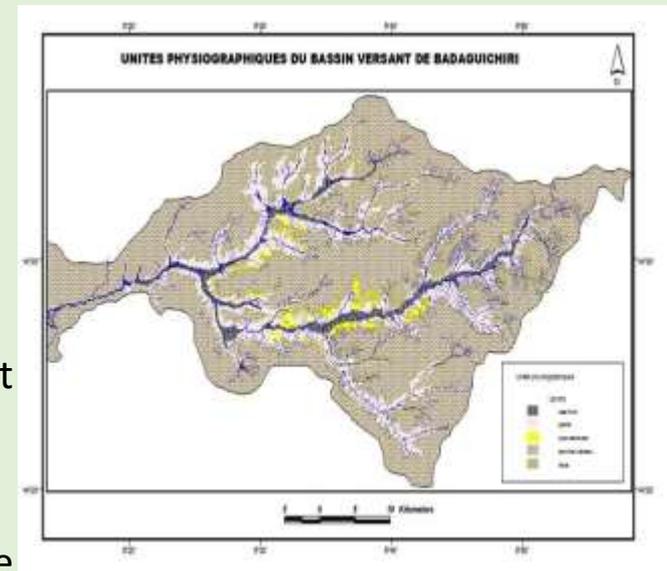
- Dimension « participative » :
  - concertations préalables
  - Schémas participatifs d'aménagement
  - Planification à la base ( gestion terroir villageois)
  - planification communale et inter-communale
  - Développement des pôles économiques,
  - Participation physique et financière (Communautés et Communes)
- Dimension foncière :

Le Niger dispose une législation foncière innovante, à travers le « Code rural » et ses instruments de mise en œuvre:

Les **commissions foncières** ( SPCR, SPR/CR, COFODEP, COFOCOM, COFOB) dont les missions sont:

- clarification des statuts fonciers des espaces à aménager,
- sécurisation des transactions à travers leur inscription dans le dossier rural et
- élaboration participative des règles de gestion et des conventions locales
- Immatriculation des terres des AHA avec obtention detitre foncier et contrats d'exploitation

Le Guide de sécurisation foncière des AHA



# 6. Les principales difficultés rencontrées

- Insuffisance des données sur les débits de crues exceptionnelles (certaines vallées non suivies );
- Disfonctionnement des comités locaux de gestion des ouvrages;
- Insuffisance de concertation entre les principaux usagers de l'eau;
- Faibles capacités financières des collectivités et communautés pour participer au financement des investissements;
- Faibles capacités organisationnelles et financières de la plupart des entreprises nationales qui rallonge les délais d'exécution ;
- Diversité des intervenants dont certains n'ont pas assez de maîtrise sur les technologies de valorisation des bas-fonds;
- Absence de suivi du comportement des ouvrages liée à l'insuffisance des moyens et du personnel technique.

## **7.Capitalisation et partage des expériences sur les bas-fonds au Niger**

- Document de capitalisation et de partage de connaissances intitulé « Seuils d'épandage pour la valorisation des vallées d'oued dégradés : expérience du Sahel » ( GIZ et la KFW );
- Recueil des fiches techniques en gestion des ressources naturelles et de productions agro-sylvo-pastorales du Programme d'Actions Communautaires ( PAC/BM) »
- Rapport de capitalisation d'expériences sur le Développement de la petite irrigation privée pour des productions à haute valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest ( BM /FAO/UE /FIDA/ACP/IWMI/ARID).
- Etude d'Elaboration d'un manuel du Référentiel Technique et des Standards Minima pour la conception et le dimensionnement des aménagements types pour la petite Irrigation (PromaP /GIZ)
- Manuel de formation sur les Techniques de fonçage des foragers maraichers manuels (PromaP /GIZ)

## 8. Éléments de durabilité et de viabilité des investissements en matière d'aménagement et valorisation des bas-fonds

- Planification et traitement des Bassins Versants ;
- Maintenance et consolidation des ouvrages ;
- Renforcement de la participation des populations et de l'appropriation des ouvrages;
- Renforcement de la gouvernance locale (COLLECTIVITES LOCALES,AUE ,CLE, AUEI...);



# 9. Perspectives

- ❑ **Renforcement de la maîtrise de l'eau pour sécuriser les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ( Plan Action I3N horizon 2020) ;**
  - 997 Ouvrages de mobilisation des eaux;
  - 40 000 AHA Nouveaux ;
  - 10 000 ha Réhabilitation;
  - 30 000 ha de PPI ;
- ❑ **Gestion intégrée et durable des ressources naturelles et protection de l'environnement ( Plan Action I3N horizon 2020) ;**
  - 1 250 000 ha de terres dégradées récupérées;
- ❑ **Elaboration de manuels ou guide de:**
  - Maintenance et consolidation des ouvrages ;
  - Gouvernance locale des ressources naturelles ;



**Je vous remercie de votre  
attention**